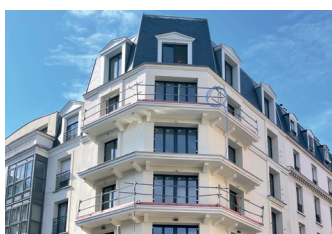


Vies en Seine

Le magazine des locataires



TRAVAUX

45 nouveaux logements

– page 9



ZOOM

Comment fonctionne
la commission
d'attribution

– page 10



LES ACTUS

Un nouveau service
d'aide au déplacement

– page 11

GRAND ANGLE

Fusion des OPH de Puteaux,
Levallois et Courbevoie :
naissance de l'OPH Rives
de Seine Habitat !

– page 3



M. Jacques Kossowski, Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud et Mme Agnès Pottier-Dumas

édito

MESDAMES, MESSIEURS, CHÈRES ET CHERS LOCATAIRES,



Comme vous le savez, le contexte institutionnel et économique touchant les organismes de logement social a beaucoup évolué ces derniers mois.

Aussi, dans le cadre d'une obligation posée par la loi ELAN, les Offices Publics de l'Habitat (OPH) de Courbevoie, Levallois et Puteaux ont fait le choix de s'engager dans un regroupement de leur patrimoine.

Président de ce nouvel organisme, dénommé OPH Rives de Seine Habitat, je vous informe que votre bailleur, outre son nom, change également de taille car il regroupe désormais 12 000 logements et près de 300 collaborateurs depuis le 1^{er} juillet dernier.

Je suis assistée dans cette fonction par deux Vice-présidents, Madame Agnès Pottier-Dumas, Maire de Levallois et Monsieur Jacques Kossowski, Maire de Courbevoie.

Ce mariage de trois Offices de Courbevoie, Levallois et Puteaux est fondé sur l'équilibre et la raison. Ces organismes se ressemblent, ont un patrimoine bien entretenu, des locataires très fidèles et sont profondément attachés à la proximité avec chacun d'entre vous.

Cette nouvelle structure permettra de mettre en commun nos moyens, nos savoirs et notre expérience pour renforcer encore davantage la qualité de service offerte aux locataires. Grâce aux échanges d'expérience, à la volonté d'harmoniser les procédures mais aussi aux économies d'échelle, via le regroupement des achats, notre politique de développement et de réhabilitation des résidences pourra se poursuivre.

Un nouveau nom, un nouveau logo, une nouvelle gouvernance et un fonctionnement qui ne sera pas bouleversé : mêmes missions et mêmes équipes pour vous renseigner, attribuer les logements, entretenir les résidences, développer de nouveaux produits et finalement offrir au plus grand nombre des logements de qualité.

C'est pourquoi j'ai demandé avec mes collègues Maires de Courbevoie et de Levallois que RIEN NE CHANGE pour vous. Ce regroupement nous permet ainsi de poursuivre sereinement notre action sur le territoire de Paris Ouest La Défense, donc pour maintenir et renforcer notre ancrage local, et sachez que tout sera fait pour que Rives de Seine Habitat reste un bailleur de proximité au service de ses locataires.

À votre service.

Cordialement,

Joëlle Ceccaldi-Raynaud

Président de Rives de Seine Habitat
Président de Paris Ouest La Défense
Maire de Puteaux



Depuis ma nomination en tant que Directeur général, j'ai pu constater que le patrimoine de l'OPH Rives de Seine Habitat, sur les trois villes, est qualitatif et que vous avez un grand attachement à vos résidences et à vos communes respectives.

L'OPH doit donc maintenir et même améliorer ce niveau de service qui est déjà élevé, c'est notre vocation, afin de

représenter au quotidien le service public du logement. Comment allons-nous y parvenir ?

Avec cette fusion, nous allons pouvoir mettre en commun les ressources, les moyens et les compétences de chacun des trois anciens offices. Nous allons donc tendre vers une politique du logement de plus en plus qualitative, harmonisée et humaine, dans le respect des valeurs de chacun des territoires. Comme précédemment, le locataire sera au centre de toutes nos préoccupations. L'attention portée aux familles comme aux personnes isolées ou fragiles avec l'adaptation nécessaire des logements sera améliorée.

En pratique, cette nouvelle structure est composée de trois agences, une pour chaque Ville, pour que le service de proximité soit rendu au plus près des locataires. Ainsi, vous trouverez toutes les informations et réponses à vos demandes, aussi bien dans votre agence qu'auprès de votre gardien.

Une dimension économique entre également en jeu -par exemple dans le domaine des marchés, des contrats-, et nous allons réaliser des économies d'échelle sur le coût global des achats tout en optimisant les prestations rendues. Il est en effet essentiel que la nouvelle structure apporte toutes les garanties de bonne gestion avec un patrimoine de qualité, bien entretenu, régulièrement rénové et attractif.

Une dimension environnementale est enfin nécessaire. Nous sommes confrontés au réchauffement climatique et à la nécessité de développer des espaces verts urbains, tout en rénovant les logements afin de les rendre les plus économiques possible en énergie. C'est ce que nous allons mettre en place avec une politique orientée vers l'isolation thermique des résidences, la mise en place de jardins en cœur d'îlot, la création d'espaces extérieurs comme les balcons ou les terrasses lorsque cela est possible et l'équipement des parkings en bornes de recharge électrique. Il faudra donc « verdier » notre patrimoine. Pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, il sera prévu des opérations de raccordement aux réseaux de chauffage urbain lorsque cela est possible.

Dans ce contexte, mon rôle consiste à impulser une dynamique collective avec des collaborateurs responsables et motivés, qui bénéficient de toute la confiance nécessaire, et à mettre en œuvre les engagements des élus auprès des locataires. Je souhaite être digne de leur confiance.

Je serai très attentif à vos préoccupations.

Bien cordialement,

Olivier Haumant

Directeur général de OPH Rives de Seine Habitat

grand angle

JUILLET 2022 : NAISSANCE DE L'OPH RIVES DE SEINE HABITAT !

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les OPH de Puteaux, Levallois et Courbevoie ont fusionné pour devenir l'OPH Rives de Seine Habitat

Le préfet des Hauts-de-Seine a approuvé le choix des Conseils d'administration des trois Offices fusionnés. Cette fusion permet de répondre aux nouvelles obligations de la loi Elan en matière de regroupement d'organismes de logements sociaux, assure aux locataires le maintien de la qualité des services de proximité, et aux élus locaux le développement des projets d'aménagement et d'offre de logements. Ce regroupement des OPH de Levallois, Courbevoie et Puteaux, permet la création d'un nouvel OPH, dénommé Rives de Seine Habitat, qui est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), une structure totalement publique, dont la gouvernance est locale attachée aux villes de Puteaux, Levallois et Courbevoie, et adossée à l'EPT Paris Ouest La Défense.

C'est donc un organisme local qui demeure entièrement à votre service.

12 000

logements représentant
30 000 habitants



Les trois agences continuent à assurer un vrai service de proximité

3 AGENCES TERRITORIALES POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La gouvernance et l'ensemble des collaborateurs de l'OPH Rives de Seine Habitat veulent mettre le service de proximité au cœur de l'organisation du nouvel organisme.

Le nouvel OPH s'est dessiné autour de trois directions territoriales implantées dans chaque ville, assurant ainsi le même niveau de service : agence de Puteaux, agence de Levallois et agence de Courbevoie. Chaque agence se compose d'un service de gestion locative, d'un service de proximité et d'un service

technique. Elles continuent d'assurer l'accueil de proximité, les états des lieux, l'entretien courant, la maintenance et la gestion des interventions techniques sur le patrimoine.

Les commissions d'attribution des logements sont aussi organisées par agence, avec des représentants propres à chaque territoire.

L'objectif essentiel est de conserver une proximité avec les locataires des trois organismes précédents et avec les partenaires locaux.

grand angle

DES VALEURS COMMUNES

La construction du nouvel OPH repose aussi sur des valeurs partagées que chaque agence applique au quotidien dans son fonctionnement comme dans sa relation aux locataires. Parmi ces valeurs, citons :

- La conformité aux règles et l'exemplarité ;
- La bienveillance ;
- L'équité et la justice ;
- La sensibilité sociale ;
- L'innovation.

DES OBJECTIFS CLAIRS

Avec cette fusion, le nouvel OPH Rives de Seine Habitat poursuit trois grands objectifs :

- Réaliser des économies pour investir dans des opérations de rénovation de logements et dans le développement du patrimoine. Dans les 10 prochaines années, 550 logements seront ainsi construits sur l'ensemble du patrimoine. Ce chiffre aurait été moindre sans la fusion des trois offices. Rives de Seine Habitat rénovera également 160 logements par an en moyenne ;
- Garantir le mieux vivre-ensemble en maintenant la proximité avec les locataires ;
- Mutualiser des compétences dans le but d'améliorer l'offre de service ;
- Développer la construction d'équipements publics concomitamment à la construction de logements.

POUR VOUS LOCATAIRES, PAS DE CHANGEMENT !

- Vous n'avez pas de démarches particulières à entreprendre ;
- Les numéros de téléphones de vos offices continuent de fonctionner comme avant (retrouvez les numéros utiles au dos de votre magazine) ;
- Votre agence de rattachement et son accueil de proximité conservent les mêmes modalités de fonctionnement et horaires d'ouverture ;

LE TERRITOIRE DE L'OPH RIVES DE SEINE



- Vos interlocuteurs au quotidien restent également les mêmes pour préserver la relation créée avec vous ;
- Cette fusion n'aura pas d'impact sur le montant de votre loyer.

295 collaborateurs

56 M€
de chiffre d'affaires

270 M€
d'investissements tous les 10 ans

3 COMMUNES D'IMPLANTATION

Agence de Puteaux :
5 170 logements /
28 résidences

Agence de Levallois :
2 485 logements
(hors les logements privés
en mandat de gestion)
23 résidences

Agence de Courbevoie :
4 183 logements /
41 résidences

en bref

LANCEMENT DU SITE INTERNET DE L'OPH RIVES DE SEINE HABITAT

L'OPH Rives de Seine Habitat lance son site internet. Avec une ergonomie dynamique et moderne, il offre un accès rapide et facile à l'information sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Les sites internet des trois offices restent actifs pour vous informer des actualités locales et accéder aux services en ligne, mais prochainement, le site internet [rives-de-seine-habitat.fr](http://www.rives-de-seine-habitat.fr) deviendra votre outil utile et pratique au quotidien. Les rapports d'activités 2021 sont disponibles en téléchargement sur le site internet. **Rendez-vous sur www.rives-de-seine-habitat.fr**



UNE GOUVERNANCE MODIFIÉE ET STABLE

Après la fusion, le 1^{er} juillet 2022, le Conseil d'administration du nouvel organisme a tenu sa première séance à Puteaux. Voici la liste des administrateurs qui ont été installés le 13 juillet.

ADMINISTRATEURS

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud,
Présidente de l'OPH,
Maire de Puteaux, Présidente
de Paris Ouest La Défense (POLD),

Mme Agnès Pottier-Dumas,
Première Vice-présidente de l'OPH,
Maire de Levallois, Vice-présidente
de Paris Ouest La Défense (POLD),

M. Jacques Kossowski,
Premier Vice-président de l'OPH,
Maire de Courbevoie,
Vice-président de Paris Ouest
La Défense (POLD),

M. Vincent Franchi,
Maire adjoint de Puteaux,

M. Bernard Gahnassia,
Maire adjoint de Puteaux,

Mme Raymonde Madrid,
Maire adjointe de Puteaux,

M. Pascal Moreau-Luchaire,
Conseiller municipal et territorial
de Puteaux,

Mme Olivia Bugajski,
Maire adjointe de Levallois,

M. Jean-Yves Cavallini,
Maire adjoint de Levallois,

M. Frédéric Robert,
Maire adjoint de Levallois,

Mme Sophie Deschiens,
Maire adjointe de Levallois,

Mme Sybille D'Aligny,
Maire adjointe de Courbevoie,

Mme Catherine Morelle,
Maire adjointe de Courbevoie,



Mme Maria Garcia,
Conseillère municipale déléguée
de Courbevoie,

Mme Victoria Dognin,
Conseillère municipale de Courbevoie.

REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES PUTEAUX

**Mme Françoise Philipperon-
Bouchereau**, association
de défense des locataires HLM

M. Luc Ait Aissa,
association de défense des
locataires HLM de Puteaux.

LEVALLOIS

Mme Danielle Wallet,
Confédération Nationale
du Logement (CNL) de Levallois,

M. Ditho Ntokonda,
Union Nationale des Locataires
Indépendants (UNLI) de Levallois

COURBEVOIE

Mme Michelle Laugier, UNLI,
M. Guy Quenneville, CNL.

INSTITUTIONS

M. Gérard Huot, Union départementale
des associations familiales 92,

M. Laurent Pascal, Directeur
Délégué de l'antenne de Clichy-
Levallois Protection civile - ADPC 92,

Mme Chantal Samouilhan,
représentante d'Action Logement
Groupe ;

M. Hugo Dapino, représentant de
la Caisse d'allocations familiales 92,

Mme Stéphanne Reverre-Guepratte,
représentante de la Préfecture de
Nanterre, directrice régionale et
interdépartementale adjointe de
l'hébergement et de la cohésion sociale.

ADMINISTRATEURS COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Mme Dabia Messili,
représentante du CSE de l'OPH,

M. Fabrice Armary,
représentant du CSE de l'OPH,

DIRECTION GÉNÉRALE

M. Olivier Haumant, Directeur général.

BON À SAVOIR

Le Conseil d'administration a adopté le nouveau règlement intérieur des résidences. Il porte notamment sur les règles de vie à respecter dans les logements, les parties communes et aux abords des résidences, les travaux d'entretien, la présence du gardien comme l'interlocuteur privilégié des locataires...

Retrouvez et téléchargez l'intégralité du règlement intérieur sur www.rives-de-seine-habitat.fr

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES EN DÉCEMBRE



Comme tous les quatre ans, vous pouvez voter pour élire les représentants des locataires qui siègeront au Conseil d'administration de l'OPH. Les élections auront lieu en décembre 2022 et six sièges seront à pourvoir. Les dates précises seront affichées dans toutes les résidences dès le mois d'octobre.

actus

ENQUÊTE SLS : UNE OBLIGATION LÉGALE

Chaque année, peu après la rentrée, l'OPH adresse à ses locataires ne percevant pas d'Aide au Logement, une enquête portant sur leurs revenus. Cette enquête est une obligation légale. Il est impératif d'y répondre.

QU'EST-CE QUE LE SLS ?

L'accès à un logement social est réglementé par la loi : il est réservé aux familles dont les revenus imposables sont inférieurs à un plafond fixé par l'État.

L'enquête SLS a pour but de déterminer si vos revenus perçus en 2021 dépassent ou non le plafond de ressources qui vous est applicable en fonction de votre composition familiale. Si vos revenus dépassent ce plafond, l'enquête permettra de définir le montant du supplément de loyer que vous devrez verser.

Ce « surloyer » sera appliqué aux locataires dont les revenus excèdent d'au moins 20 % les plafonds de ressources. Il sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2023 et figurera chaque mois sur votre avis d'échéance.



À QUOI VA SERVIR LE SLS ?

La collecte de ces renseignements est une obligation pesant sur les organismes de logement social, suivant l'article L.441-3 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).

15 % du SLS que vous payez sont conservés par l'OPH. Ils seront investis dans l'entretien et l'amélioration de notre parc social. 85 % du SLS perçu sont reversés à l'État (via la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social).

BESOIN D'AIDE ? L'OPH À VOTRE DISPOSITION

La réponse à cette enquête est obligatoire. En cas de non-réponse ou de réponse incomplète, vous vous exposez au paiement d'une amende de 25 €, ainsi que d'un supplément de loyer au taux maximal pouvant aller jusqu'à 4 000 €/mois.

Pour toute question, le service gestion locative de votre agence reste évidemment à votre disposition.

ENQUÊTE SLS, MODE D'EMPLOI

Dans les prochaines semaines, vous recevrez un formulaire d'enquête pré-rempli. Vous devrez le compléter, puis le retourner impérativement dans un délai de 1 mois, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives requises :

- Soit par voie postale en utilisant l'enveloppe T fournie (envoi pris en charge par l'OPH)

- Soit en ligne en vous connectant sur le site dédié qui sera indiqué dans le courrier d'envoi.

La collecte de ces renseignements a été confiée à un prestataire extérieur. Vos formulaires et justificatifs ne devront pas être retournés à votre agence ou à l'OPH Rives de Seine Habitat, ni déposés auprès de votre gardien.

ÉCO-LOCATAIRE : ADOPTÉZ LES BONS GESTES !

Dans le contexte actuel des fortes hausses du coût de l'énergie, l'OPH Rives de Seine se mobilise pour ses locataires. Pour être efficaces envers l'environnement, ensemble, et pour faire baisser le coût de vos charges, l'OPH Rives de Seine Habitat vous propose quelques gestes du quotidien qui limiteront votre consommation d'énergie au sein de votre logement.



L'éclairage et les appareils électriques représentent 1/3 de notre consommation énergétique domestique !

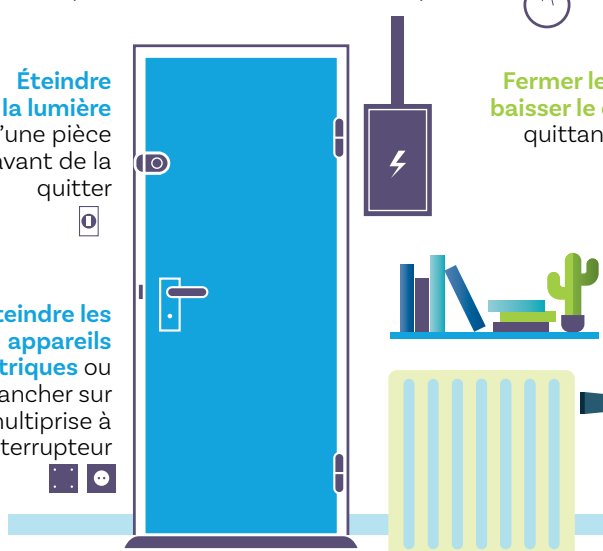
1 POUR DIMINUER VOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Privilégier les ampoules basse consommation

Privilégier les heures creuses pour la recharge des équipements importants (ballon d'eau chaude, radiateurs)

Éteindre la lumière d'une pièce avant de la quitter

Éteindre les appareils électriques ou les brancher sur une multiprise à interrupteur



2 POUR VOUS CHAUFFER RAISONNABLEMENT

Laisser les volets ouverts la journée et fermés la nuit

Fermer les fenêtres et baisser le chauffage en quittant le logement

Respecter les températures de confort :

- 17°C à 18°C dans les chambres et pendant la nuit ;
- 19°C à 20°C dans les pièces à vivre ;
- 20°C à 21°C dans la salle de bain.

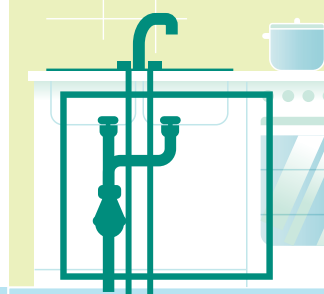


3 POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION D'EAU

Préférer la douche au bain

Installer des mousseurs sur tous les robinets.

Ne pas laisser couler les robinets inutilement



ET POUR L'OPH ?

L'OPH Rives de Seine Habitat a un rôle important à jouer en termes de développement durable. Il s'engage à mener une politique ambitieuse en limitant la production et l'émission de CO₂ et des gaz à effet de serre autour de plusieurs objectifs :

- **Retarder la mise en route du chauffage** en automne tant que le confort des locataires reste acceptable ;
- **Mieux maîtriser la consommation énergétique** de ses logements en régulant la température du chauffage collectif entre 20° et 21 °C ;
- **Rééquilibrer les installations de chauffage** dans les immeubles lorsque certains logements sont mieux (ou trop) chauffés que d'autres ;
- **Poursuivre les réhabilitations énergétiques** de son parc en améliorant les performances énergétiques des bâtiments les plus énergivores.
- **Intégrer un volet « empreinte carbone »** dans les appels d'offre de l'OPH afin de responsabiliser ses prestataires sur l'impact environnemental.

la parole à ...

DU CÔTÉ DE L'AGENCE DE LEVALLOIS, POUR VOUS, RIEN NE CHANGE !

Après plusieurs mois de concertation et de travail, j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance de l'Office Public de l'Habitat (OPH) Rives de Seine Habitat. La loi Elan obligeant les bailleurs sociaux à se regrouper pour atteindre une taille importante, nous avons en effet pris l'initiative, avec Joëlle Ceccaldi-Raynaud et Jacques Kossowski, maires respectifs des villes voisines de Puteaux et de Courbevoie, d'organiser le regroupement du patrimoine de nos trois Offices, qui a pris effet le 1^{er} juillet 2022.



UN SERVICE IDENTIQUE DE PROXIMITÉ

Cette fusion n'aura aucune incidence sur votre quotidien. Je m'y suis personnellement engagée et y tiens particulièrement.

Au sein de l'Office fusionné, Levallois-Habitat restera en effet votre interlocuteur privilégié. Qu'ils interviennent sur le terrain ou dans les bureaux, les collaborateurs de l'agence de Levallois auront tous à cœur de continuer à assurer qualité, propreté et tranquillité résidentielle au sein du patrimoine social de Levallois.

UN LOGEMENT SOCIAL DE QUALITÉ

L'accès à un logement social de qualité a toujours été un engagement politique fort de la Ville de Levallois. Avec ses 12 000 logements, ce regroupement nous permettra de mutualiser nos compétences et nos moyens dans le but d'améliorer davantage encore notre offre de services de gestion, de construction et de réhabilitation de logements sociaux, et de continuer à défendre un logement social de qualité. Vous pouvez compter sur mon entière mobilisation et sur celle des équipes de l'agence de Levallois de l'OPH Rives de Seine Habitat pour continuer à agir pour le bien-vivre au sein de nos immeubles et auquel les Levalloisiens sont légitimement attachés.

Bien fidèlement,



Agnès Pottier-Dumas

Première vice-présidente de l'OPH Rives de Seine Habitat

Maire de Levallois

Vice-présidente du Territoire Paris Ouest La Défense (POLD)

travaux

45 nouveaux logements d'ici fin 2022

Au-delà des 78 nouveaux logements en projet de construction à l'horizon 2023, l'agence de Levallois livrera, d'ici la fin de l'année, 3 nouveaux immeubles totalisant 45 logements supplémentaires.



1. L'inauguration du nouvel immeuble au 40 rue Voltaire,

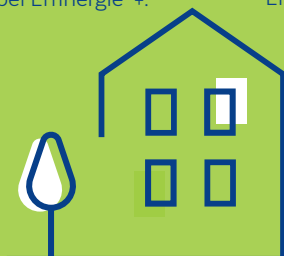
en plein cœur de Levallois, a eu lieu le 20 octobre 2022. Cet immeuble d'architecture haussmannienne compte cinq logements (1 T5 en duplex et 4 T2) et un commerce au rez-de-chaussée. Le projet s'est inséré dans un objectif de certification NF Habitat HQE avec label Effinergie[®]+ par l'utilisation de matériaux écologiques et performants d'un point de vue thermique et acoustique, la production de chaleur par une chaudière collective au gaz naturel et l'installation d'un éclairage basse consommation.

2. La livraison de l'immeuble au 121 bis rue Aristide Briand

est prévue en décembre 2022. Les 24 logements (3 T5, 11 T4, 5 T3, 5 T2) sont répartis sur 8 niveaux. Le revêtement de façade sera réalisé en panneaux de pierre de Noyant. Par sa conception écoresponsable et l'utilisation de matériaux écologiques et innovants, le projet s'insère également dans un objectif de certification NF Habitat HQE avec label Effinergie[®]+

3. La fin des travaux de l'immeuble construit au 11 rue Marius AUFAN

est prévue au mois de décembre 2022. Avec 16 nouveaux logements (2 T5, 5 T4, 5 T3, 4 T2) répartis sur 7 étages, il abritera au rez-de-chaussée le nouveau centre de loisirs Françoise Dolto. Tout comme l'ensemble des nouveaux bâtiments construits par l'OPH, l'immeuble obtiendra le certificat NF HABITAT HQE et le label Effinergie[®]+



nos chiffres-clés

23

résidences



2 429

logements sociaux

33

locaux commerciaux



334

places de parking

43

collaborateurs



46

nouveaux logements livrables en 2022



78

nouveaux logements en projet de construction pour 2022/23



Comment fonctionne la Commission d'attribution des logements ?

Conformément à la législation, la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) est seule compétente en matière d'attribution des logements.

La CALEOL intervient en fonction des demandes en attente et des logements qui se libèrent.

Elle attribue les logements dans le respect de la réglementation en vigueur, comme les conditions de ressources, la composition du ménage, etc. Différents paramètres sont également pris en compte, définis par des dispositifs réglementaires (Droit au logement opposable) ou par des dispositifs contractuels (Plans Départementaux pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées).

La Commission examine enfin d'autres critères, telles que la diversité de la demande, l'égalité des chances et la mixité sociale dans la commune.

92 logements attribués, dont 55 à des familles avec enfants (2019)

65 logements attribués, dont 33 à des familles avec enfants (2020)

70 logements attribués, dont 44 à des familles avec enfants (2021)

PRATIQUE

Où s'adresser pour déposer une demande de logement ?

- Soit à la Direction du Logement et de l'Habitat de Levallois au 66 bis rue du Président Wilson, 01 47 15 77 00 ;
- Soit à l'agence de Levallois de l'OPH Rives de Seine Habitat au 6 rue Jacques Mazaud 01 75 84 84 50 sur rendez-vous.

Une borne de recharge électrique privative dans votre parking ? C'est à présent possible !



Vous venez de passer à la voiture électrique ou bien vous comptez sauter le pas prochainement ? Bonne nouvelle. L'agence de Levallois de l'OPH Rives de Seine Habitat vient de signer un partenariat avec la société Yespark.

Pour en bénéficier, c'est facile : il vous suffit de contacter le service gestion locative de votre agence qui vous mettra en relation avec notre partenaire qui prendra en charge votre demande. Après étude de votre projet, Yespark s'occupera de l'installation de la borne sur votre emplacement de parking, et vous présentera les différentes options qui vous permettront de réussir votre transition électrique en douceur !

Recharger votre voiture électrique n'aura jamais été aussi simple. Alors n'attendez plus.

3 questions à ...

Olivia Bugajski

Adjointe au Maire déléguée
au Logement et Administratrice
de l'OPH Rives de Seine Habitat



Nous vous proposons de découvrir qui sont les 4 élus levalloisiens qui vous représenteront au sein du Conseil d'Administration de l'OPH Rives de Seine Habitat. Pour cette première édition de Vies en Seine, nous avons rencontré Olivia Bugajski, Adjointe au Maire déléguée au Logement et Administratrice de l'OPH Rives de Seine Habitat. Femme de cœur, la plupart des locataires la connaissent déjà et l'apprécient pour son dévouement, ses qualités humaines et son sourire.

Olivia, pourriez-vous vous présenter ?

Mère de famille, je vis à Levallois, dont j'apprécie la douceur de vivre, depuis 15 années. A ce titre, je suis fière de pouvoir m'investir en tant qu'élue depuis près de 9 ans, et plus particulièrement en tant qu'Adjointe au Maire déléguée au Logement Social. Il me tient à cœur de pouvoir contribuer à la promotion du bien-vivre ensemble au sein de notre Ville. En dehors de mon engagement politique et social, j'occupe par ailleurs le poste de Directrice en charge du Pôle Événementiel, des Relations Publiques, du Protocole et du Marketing Territorial pour le compte de la Mairie d'Enghien-Les-Bains dans le Val d'Oise. Des fonctions qui me permettent d'être bien au fait des enjeux et problématiques des collectivités locales et territoriales.

Pourquoi cet engagement pour le logement social ?

Je me suis fixé pour objectif depuis 9 ans de rester à l'écoute et de veiller au bien-être des levalloisiens les plus fragiles. La Ville de Levallois a toujours fait du logement des familles aux revenus modestes une priorité et inscrit l'accès à un logement pour tous au cœur de sa politique. Les demandes dépassent largement notre offre de logements et, malgré tous les efforts entrepris par la Ville, nous ne pouvons satisfaire toutes les demandes dans des délais raisonnables. (Actuellement nous avons plus de 3500 demandes de Levalloisiens en attente). Ce n'est pas surprenant. Notre ambition a toujours été d'offrir aux locataires du parc social des prestations de qualité équivalente à celles du privé, tout en assurant une réelle mixité sociale sur l'ensemble du territoire levalloisien. C'est là toute la richesse de Levallois. Et un challenge personnel pour moi.

Qu'en est-il de votre rôle au sein de l'OPH Rives de Seine Habitat ?

Cette fusion est une bonne nouvelle, car on s'enrichit toujours les uns des autres. Et je suis heureuse de pouvoir représenter les locataires Levalloisiens au sein de l'OPH Rives de Seine Habitat et de pouvoir ainsi continuer à défendre leurs intérêts et leur bien-être. Cette fusion ne change d'ailleurs rien pour nos locataires. Ils restent rattachés à l'agence de Levallois et leurs interlocuteurs au quotidien restent les mêmes. En ce qui concerne les Commissions d'Attributions des Logements, elles restent également propres à chaque Ville et les dossiers des levalloisiens continueront à être gérés par l'agence de Levallois comme c'était le cas auparavant. Une fusion qui ne change donc rien pour les locataires levalloisiens mais dont ils ont certainement tout à gagner !



Panne d'ascenseur : un nouveau service d'aide au déplacement !

Le maintien à domicile des personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation de handicap est une préoccupation majeure de l'agence de Levallois de l'OPH Rives de Seine Habitat.

En cas de mise à l'arrêt prolongée des ascenseurs, l'agence a signé un partenariat avec la société Solution d'Assistance à la Mobilité Verticale (SAMV). L'entreprise a mis au point un monte-escalier autonome permettant d'assurer la montée et la descente de tout type d'escalier, même étroit, sans effort.

Une initiative qui va permettre aux personnes à mobilité réduite de continuer à vivre normalement et de pouvoir sortir sans contrainte.

En cas de besoin, prenez contact avec le service de gestion locative au 01 75 84 84 50 qui vous mettra en relation avec notre prestataire. Le service fonctionne 7 jours sur 7.



contacts utiles

OPH RIVES DE SEINE HABITAT



Agence de Levallois
6 rue Jacques Mazaud - 92300 Levallois

Accueil téléphonique 01 75 84 84 50

Nouvel e-mail :

contact.levallois@rives-de-seine-habitat.fr



Notre agence vous accueille

- Du lundi au mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
- Le jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 18h45
- Le vendredi : 9h30 - 12h30 / 14h - 16h30

En dehors de ces horaires, un service d'astreinte est assuré par les gardiens et nos techniciens pour les urgences mettant en cause la sécurité de l'immeuble uniquement.



ASTREINTE TECHNIQUE

0800 889 994 (numéro vert)

VOS GARDIENS

Vos gardiens vous accueillent :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

l'OPH vous répond

Je souhaite un duplicata de ma quittance de loyer. À qui dois-je m'adresser ?

Pour obtenir un double de votre quittance, vous pouvez :

- Soit vous adresser au service gestion locative de notre agence au 01 75 84 84 50 aux horaires d'ouverture habituels ;
- Soit vous connecter à votre espace locataire en ligne, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, à l'adresse suivante : www.levallois-habitat.fr/espace-locataire/13

Première connexion ?

Renseignez les informations nécessaires à la création de votre compte personnel, muni de votre avis d'échéance sur lequel figure votre référence client. Il s'agit des 4 derniers chiffres de la référence contrat que vous trouverez en bas à gauche du talon de paiement. Par exemple, si votre référence est : 004JANA513/L9911, votre identifiant est : 9911.

Attention : ne communiquez pas votre mot de passe à un tiers, il vous est strictement personnel.

VOS GARDIENNES ET GARDIENS

- **M. Abdourahmane Saïd** 07 50 14 80 71
Îlot Victor Hugo / Camille Pelletan / Pierre Brossolette
 - **Mme Artus Sandrine** 07 50 14 80 75
27 rue d'Alsace
 - **Mme Bellali Hassina** 07 50 14 80 73
12/14/16 allée Youri Gagarine
 - **Mme de Carvalho Fernandina** 07 50 14 80 78
6/8-10/12 rue Jacques Mazaud /
85 rue du Président Wilson /
56 rue Gabriel Péri / 8-11 rue Maryse Hilsz
 - **M. Devecchi Alexandre** 07 50 14 80 79
24/26 rue d'Alsace / 19 rue d'Alsace
 - **Mme Francisco Noemia / M. Nait Oubella Lahcen**
07 50 14 99 85 / 1 place de Verdun
 - **M. Halladj Achour** 07 50 14 99 87
24 rue Jules Guesde / 7 rue de Lorraine /
7 impasse Genouville
 - **Mme Jimenez Anita** 07 50 14 99 88
2/6 rue Parfait Jans
 - **Mme Largou Ana** 07 50 14 99 89
62 à 74ter rue Jaurès
 - **Mme Lecole Jocelyne** 07 50 14 99 90
18/22/24 rue de Lorraine
 - **M. Massicard Alain** 07 50 14 99 91
34-36 rue de Lorraine / 33-37 rue de Lorraine
 - **Gardien** 07 50 14 80 77
2 à 10 allée Youri Gagarine
 - **Mme Minella Corinne** 07 50 14 99 92
17 rue de Lorraine
 - **Mme Figaro Vesceline** 07 50 14 99 93
4 rue Antonin Raynaud
 - **Mme Raffray Isabelle** 07 50 14 99 86
23 rue d'Alsace
 - **Mme Remy Chantal** 07 50 14 99 94
6/6bis rue de Lorraine
 - **M. Tricard Yannis** 07 77 16 74 80
4 rue Parfait Jans
- ## PORTABLES ASTREINTES
- **M. Nait Oubella / Mme de Carvalho / Mme Figaro**
06 89 83 19 63
 - **Mme Largou / Mme Lecole / Mme Minella**
06 89 95 94 34
 - **Mme Artus / Mme Jimenez / M. Devecchi /
Mme Raffray** 06 89 90 57 19
 - **Mme Bellali / M. Abdourahmane**
06 89 80 32 28
 - **M. Massicard / M. Halladj / Mme Remy**
06 89 90 57 20

Le magazine des locataires - édition Levallois

Directeur de la publication : Olivier Haumant - Comité de rédaction : Bruno Gessi, Marie-Pomme Robin, Francine Diligeart, Fabrice Mlanao, Thomas Frostin - Conception : SENNSE ·19073 - Impression : Capelle - 2800 exemplaires - Crédits photos : Mairies de Levallois et Puteaux, SAMV - Yespark et AdobeStock.